



Lettre de l'évêque

Diocèse de Mont-Laurier

435, rue de la Madone, Mont-Laurier QC J9L 1S1
Tél. : 819 623-5530; Téléc. : 819 623-9523
Courriel : secretariat@dioceseml.com
Site : www.dioceseml.com

Diocèse de Saint-Jérôme

355, place du Curé-Labelle, St-Jérôme QC J7Z 5A9
Tél. : 450 432-9742; Téléc. : 450 432-8155
Courriel : info@diocesestj.ca
Site : www.diocesestj.ca

Aux prêtres modérateurs, aux curés, aux prêtres membres de l'équipe, aux diacres, aux agent(e)s et intervenantes en pastorale, aux président(e)s d'assemblée de fabrique, aux vice-président(e)s d'assemblée de fabrique, aux secrétaires paroissiales, au personnel diocésain

Date : 2020-09-29

No : 8

Chers amis,

Vous trouverez en pièce jointe le communiqué officiel de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec au sujet de notre situation dans cette crise sanitaire et la question de l'ouverture des lieux de culte. Nous pouvons nous réjouir de l'importance reconnue par l'État afin que nous puissions répondre aux besoins spirituels de nos fidèles. Cependant, nous devons le faire dans le respect total des mesures qui nous sont imposées en guise de prévention.

POUR LES MESSES DOMINICALES ET LES FUNÉRAILLES

1. **En zone rouge**, une limite de 25 personnes est imposée, excluant le personnel en fonction, nous obligeant à tenir un registre des personnes présentes, ce qui sous-entend une inscription de la part des fidèles avant de se présenter à l'office dans le lieu de culte.
2. **Dans les autres zones**, la limite est maintenue à 250 participants. Il est important de vérifier souvent la zone dans laquelle se situe la paroisse.
3. Partout le protocole sanitaire est maintenu et rigoureusement respecté.
4. **En zone rouge**, selon les possibilités pastorales de chaque milieu, on pourrait penser à augmenter le nombre de célébrations, en particulier pour les messes dominicales. On pourrait également, grâce au service d'un prêtre supplémentaire ou encore d'une télédiffusion, célébrer avec une assistance dans une autre salle que l'église, cette salle devant être pourvue d'entrées et de sorties indépendantes de celles de l'église.
5. Dans la mesure du possible, on pourrait ouvrir l'église à la prière individuelle durant la journée.

Note : En zone rouge, je propose que l'on suggère de reporter tout événement pouvant comporter des éléments familiaux festifs plus tard soit après cette pause d'octobre : les baptêmes, les premières communions, les confirmations ou les mariages. Les journées d'octobre qui nous sont proposées doivent être pour nous, catholiques, semblables à un carême de purification : en respectant les demandes de la Santé publique de s'abstenir des rassemblements familiaux, nous contribuons au rétablissement de la santé de toute la communauté.

Nul n'est tenu à l'impossible. Je souhaite cependant que notre prière eucharistique continue de monter vers le Seigneur, afin de lui demander sa présence, sa protection et son réconfort. Je remercie les responsables des paroisses ainsi que les prêtres pour l'apport généreux qu'ils manifesteront à vivre ce moment de guérison communautaire.

† Raymond Poisson

Évêque de Mont-Laurier et de Saint-Jérôme